

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-sept, le 13 février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD
En exercice : 33	Date de convocation : 07 février 2017
Présents : 27	Présents
Pouvoirs : 6	Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND.
Votants : 33	Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, André BOUCHET, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD
Pour : 33	
Contre : 0	
Nul : 0	Pouvoirs
N° CC 43/2017	Mme Christine VIONNET a donné pouvoir à M. Hugues PERROT, M. Joseph TRAVAIL a donné pouvoir à M. Gilles PILLOUX, M. Bernard CHASSOT a donné pouvoir à M. Patrice GAILLARD, M. Bruno PENASA a donné pouvoir à M. Orlando DOMINGUES, M. Alain CHAMOSSET a donné pouvoir à M. Patrick FALCOZ, M. Jean-Paul FORESTIER a donné pouvoir M. Christian VERMELLE.
	Absents excusés
	M. Thierry DEROBERT
	Mme Marthe CUTELLE été élue secrétaire de séance

Objet : Contrat Enfance Jeunesse 2017 - 2020.

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2016-0091, en date du 13 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes de la Semine, du Val des Ussets et du Pays de Seyssel au 1er janvier 2017 ;

Compte tenu que la Communauté de Communes Ussets et Rhône bénéficie de trois Contrats Enfance jeunesse finançant les activités et prestation des Multi accueil se concluant et s'organisant comme suit :

- fin du CEJ de la CC Semine « P'tits Lutins » au 31.12.2017 : régie communautaire
- fin du CEJ de la CC Val des Ussets « La courte échelle » au 31.12.2018 : Convention de partenariat avec l'association KARAPATT
- fin du CEJ de la CC Pays de Seyssel « Les Marmottes » au 31.12.2018 : Convention de partenariat avec l'association ALFA 3 A

Compte tenu de la nécessité de clôturer les trois CEJ au 31 décembre 2016 et redéfinir une politique contractuelle avec les CAF de l'Ain et de la Haute Savoie il est proposé d'établir un nouveau CEJ avec les CAF de l'Ain et de la Haute Savoie pour une durée de 4 ans de 2017 à 2020.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré autorise le Président à notifier l'intention communautaire Usse et Rhône d'établir un nouveau CEJ 2017 – 2020 avec les CAF de l'Ain et de la Haute Savoie et à prendre toutes dispositions pour ce faire.

Le Président
Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Paul RANNARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized cursive name.

